

E-LEARNING | PROTECTION SOCIALE DES TNS (TRAVAILLEURS NON SALARIÉS)

Les essentiels de la protection sociale des indépendants

1 HEURE 30, EN E-LEARNING

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE : AAPE03

Objectifs de la formation

Acquérir les notions associées aux TNS (Travailleurs Non Salariés)

Identifier le périmètre de couverture des régimes obligatoires

Appréhender l'environnement fiscal et social de la Loi Madelin

Animée par

- NOTHEAUX Olivier
Consultant Formateur,
OPPALE

Public concernés

- Courtiers et intermédiaires en assurance ; Responsables et chargé(e)s de clientèle ; Souscripteurs et rédacteurs ; Conseillers commerciaux vie et IARD ; Conseillers en gestion de patrimoine ; Responsables réseaux / distribution ; Inspecteurs régionaux

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général 1 accès : 199,00 €HT

Existe aussi en présentiel

Préambule : Décrire l'organisation du système de protection sociale en France

Module 1 : Acquérir les notions de base associées aux TNS

- Définir le statut du TNS : métiers, forme juridique, protection sociale obligatoire
- Appréhender le calcul des cotisations en fonction du revenu professionnel
- Lister les différents organismes de protection sociale auxquels sont rattachés les indépendants
- Distinguer les caisses de rattachement des TNS en fonction des prestations versées: l'arrêt de travail, l'invalidité et le décès

Module 2 : Identifier le périmètre de couverture des régimes obligatoires

- Focus sur l'arrêt de travail des TNS
 - Préciser les interventions des différents régimes et leur niveau de prise en charge
 - Détailler les prises en charge liées à la maternité : l'indemnité journalière forfaitaire d'interruption d'activité et allocation forfaitaire de repos maternel
 - Définir, évaluer et prendre en charge l'invalidité
 - Les prestations décès
-

Module 3 : Appréhender l'environnement fiscal et social de la Loi Madelin

- Définir le champ d'application de la loi Madelin et identifier les personnes éligibles
 - Établir un comparatif des avantages / inconvénients de la loi Madelin
 - Regrouper les documents et éléments nécessaires à la souscription
 - Appliquer les méthodes de calcul du disponible fiscal (prévoyance/retraite) - 2 méthodes
 - Evaluer l'impact de la Loi Pacte (réforme de l'épargne retraite) sur le risque retraite des TNS
-

Module 4: Quiz d'évaluation

- Test d'évaluation des connaissances
-

Dates

E-Learning

03-31/07/2023
01-31/08/2023
01-30/09/2023
02-31/10/2023
02-30/11/2023
01-31/12/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme

360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.